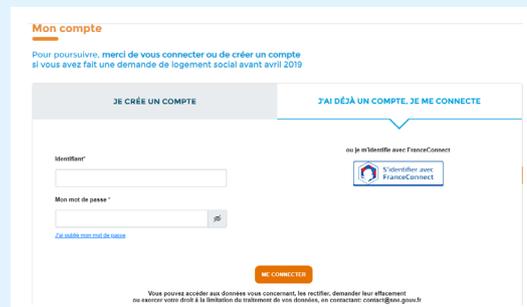


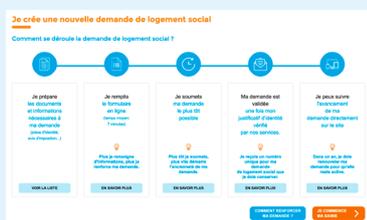
## Le site de demande de logement social a changé !



Accueil



Gérer ma demande



Saisie d'une nouvelle demande

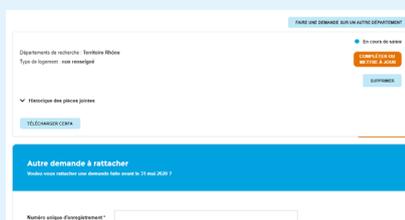
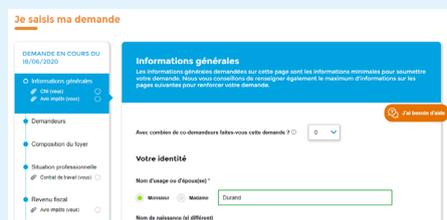


Tableau de bord, depuis le compte personnel



Je saisis ma demande

## Le site de demande de logement social devient plus simple et plus pratique

- Le demandeur devra créer un **compte personnel dès la première connexion**. Ce compte est **lié à une adresse mail personnelle\***.

- Toutes les demandes de logement social déjà transmises sont conservées et accessibles depuis le compte personnel : chaque individu **pourra être autonome dans le suivi de sa demande** de logement social.

- Les démarches pourront être réalisées depuis un **téléphone portable**.

- Les demandeurs pourront se connecter avec **France Connect**.

- **... Et très prochainement** Un renseignement automatique de certaines données de la demande.

\* Conformément au respect du règlement général sur la protection des données de l'UE en matière de transparence et de traitement des données personnelles.



**Le suivi des dossiers en un clic :** le demandeur pourra suivre toutes ses demandes de logement social depuis son compte personnel.

Rendez-vous sur  
[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)  
dès aujourd'hui